



## Au sujet de l'entretien de la chaudière dédiée à mon appartement

Par **Mugui**, le **28/01/2023** à **10:42**

Bonjour,

Je n'utilise plus ma chaudière à gaz depuis deux ans maintenant...l'appartement est un gruyère et payer uniquement 380 euros par mois d'énergie en hiver n'était plus supportable...donc plus d'arrivée de gaz depuis 2 ans mais mon propriétaire me réclame un papier pour l'entretien...suis je dans l'obligation de lui fournir ?

Merci d'avance

Mistler Murielle

Par **Visiteur**, le **28/01/2023** à **10:46**

Bonjour,

Oui. Même si vous n'utilisez pas cette chaudière, l'entretien annuel est obligatoire.

Par **youris**, le **28/01/2023** à **10:50**

bonjour,

comme locataire, vous devez faire l'entretien annuel de votre chaudière à gaz, le bailleur est fondé à vous demander un justificatif de cet entretien.

voir ce lien :

[entretien annuel de la chaudière gaz obligation du locataire](#)

l'absence d'entretien annuel est une cause de vieillissement prématuré de la chaudière.

salutations